



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2021/21-1007

CFVU DU 21 OCTOBRE 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE EN MODE PRÉSENTIEL DES SESSIONS D'EXAMENS 2022.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 octobre 2021 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel Larré,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

Pour la session d'examens de janvier 2022, si les conditions sanitaires venaient à se dégrader dans les prochaines semaines, il sera encore possible de basculer en mode distanciel jusqu'à la semaine 46.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA MISE EN ŒUVRE EN MODE PRÉSENTIEL DES SESSIONS D'EXAMENS 2022.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 22/10/2021.*

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.